



La hausse de l'emploi continue au 2^e trimestre 2016

Au 2^e trimestre⁽¹⁾, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est en hausse trimestrielle de 0,2 %, grâce au secteur tertiaire. Sur un an, la progression de 0,8 % de l'emploi est en grande partie à mettre au crédit des secteurs du conseil. Dans le même temps, la masse salariale affiche une dynamique significative.

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

CHIFFRES CLÉS

+ 0,2 %

de hausse trimestrielle de l'emploi
en Ile-de-France.

37 300 emplois
créés sur un an dans la région.

La croissance de l'emploi reste significative au 2^e trimestre

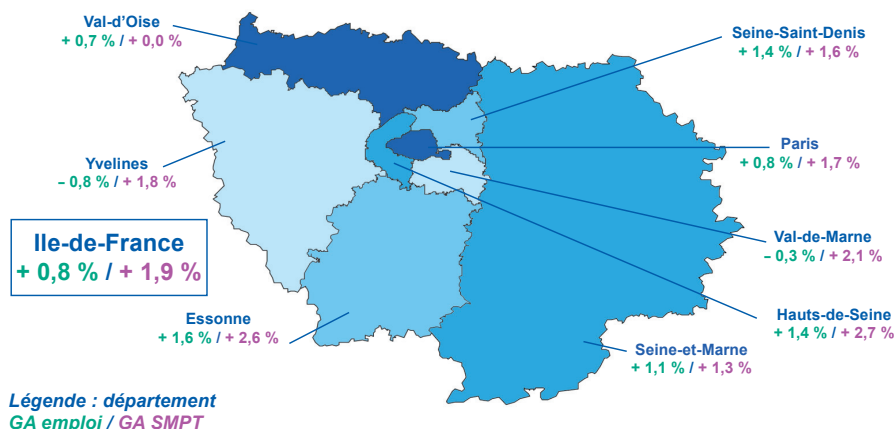
Plus de 7 200 emplois ont été créés durant ces trois mois. Le tertiaire hors intérim (+ 0,2 % par rapport au trimestre précédent) et l'intérim (+ 2,4 %) compensent largement les pertes d'emplois observées dans l'industrie (- 0,6 %) et la construction (- 0,3 %).

Comme le trimestre précédent, l'emploi francilien progresse d'un mouvement semblable à l'emploi national (+ 0,2 %). À noter que les chiffres du 1^{er} trimestre ont été revus en légère baisse avec 14 800 emplois créés dans les trois premiers mois de l'année (au lieu de 16 500).

La progression de l'emploi privé est plutôt dynamique sur un an

Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 37 300 salariés (+ 0,8 %). Cette augmentation s'explique par la dynamique régulière observée au long des quatre derniers trimestres. L'emploi croît ainsi de 0,2 % ou plus pour le quatrième trimestre consécutif. À fin juin, l'Ile-de-France signe un nouveau record de salariés dénombrés dans le secteur privé depuis le début de la série (soit l'année 1997). Dans le même temps, l'emploi national augmente de 1,0 % sur un an.

Carte : emploi et salaire moyen par tête par département en glissement annuel (GA)



Source : Urssaf - Acofos

Tableau 1 : masse salariale et emploi du secteur privé

	En niveau 2 ^e T 2016	Glissement annuel				
		2 ^e T 2016	2 ^e T 2015	2 ^e T 2014	2 ^e T 2013	
Ile-de-France	Masse salariale (en millions d'euros)	44 415	+ 2,8 %	+ 1,8 %	+ 1,7 %	+ 1,7 %
	Emploi (en milliers)	4 578	+ 0,8 %	+ 0,4 %	+ 0,4 %	- 0,1 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en Euros)	3 236	+ 1,9 %	+ 1,4 %	+ 1,3 %	+ 1,7 %
France entière	Masse salariale (en millions d'euros)	135 887	+ 2,4 %	+ 1,5 %	+ 1,6 %	+ 1,3 %
	Emploi (en milliers)	17 974	+ 1,0 %	+ 0,0 %	+ 0,1 %	- 0,6 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en Euros)	2 523	+ 1,5 %	+ 1,5 %	+ 1,5 %	+ 2,0 %

Source : Urssaf - Acofos

AVERTISSEMENT. L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La mise en oeuvre progressive du nouveau dispositif, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

Tableau 2 : évolution de l'emploi par secteur détaillé d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel			
		2 ^e T 2016	2 ^e T 2016	2 ^e T 2015	2 ^e T 2014	2 ^e T 2013
BZ	Industries extractives	2,3	- 4,6 %	+ 2,2 %	+ 2,6 %	- 2,8 %
CA	Industries agro-alimentaires	48,6	+ 2,8 %	+ 1,0 %	+ 3,9 %	+ 1,2 %
CB	Habillement, textile et cuir	17,2	- 1,2 %	- 4,3 %	- 0,7 %	- 1,6 %
CC	Bois et papier	15,9	- 6,5 %	- 5,3 %	- 4,8 %	- 4,5 %
CD	Cokéfaction et raffinage	2,2	- 3,8 %	- 4,0 %	- 0,1 %	+ 5,9 %
CE	Industrie chimique	26,4	+ 1,6 %	- 2,6 %	- 2,5 %	- 1,6 %
CF	Industrie pharmaceutique	18,6	- 3,8 %	- 1,7 %	- 2,5 %	- 1,8 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	19,0	- 1,6 %	- 2,2 %	- 3,5 %	- 5,2 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	25,8	- 3,2 %	- 2,9 %	- 2,7 %	- 2,0 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	40,7	- 5,0 %	- 1,0 %	- 3,1 %	- 2,4 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	12,2	- 5,0 %	+ 0,5 %	- 3,1 %	- 2,6 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	15,9	- 3,2 %	- 3,5 %	- 2,4 %	- 0,7 %
CL	Fabrication de matériels de transport	70,0	- 1,8 %	- 2,7 %	- 4,1 %	- 1,7 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	41,0	- 0,5 %	- 1,0 %	- 2,1 %	- 0,7 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	44,7	- 1,5 %	+ 1,3 %	- 0,0 %	+ 3,1 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	31,7	- 1,1 %	- 0,5 %	- 1,5 %	- 0,1 %
FZ	Construction	279,2	- 0,4 %	- 1,4 %	+ 1,2 %	+ 0,8 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	700,4	+ 0,5 %	+ 0,5 %	+ 0,8 %	- 0,9 %
HZ	Transports et entreposage	369,4	+ 0,7 %	- 0,1 %	+ 0,2 %	- 0,3 %
IZ	Hébergement et restauration	304,1	+ 2,2 %	+ 2,2 %	+ 0,7 %	+ 0,8 %
JA	Édition et Audiovisuel	133,5	- 1,3 %	- 1,4 %	+ 0,4 %	- 2,6 %
JB	Télécommunications	47,7	- 1,0 %	- 2,7 %	- 3,8 %	- 2,4 %
JC	Activités informatiques	197,9	+ 2,7 %	+ 2,2 %	+ 1,1 %	+ 0,3 %
KZ	Activités financières et d'assurance	313,0	- 0,9 %	+ 0,3 %	- 0,4 %	- 0,9 %
LZ	Activités immobilières	76,6	- 0,5 %	- 1,3 %	- 1,2 %	- 0,9 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	385,5	+ 2,4 %	+ 2,1 %	+ 1,3 %	+ 0,7 %
MB	Recherche et développement	60,9	- 0,9 %	+ 0,3 %	+ 0,1 %	- 0,1 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	90,0	+ 0,9 %	+ 1,4 %	+ 0,8 %	- 2,1 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	548,1	+ 3,6 %	+ 0,6 %	+ 0,5 %	+ 0,0 %
OZ	Administration publique	35,9	- 1,9 %	- 1,8 %	- 1,7 %	- 0,9 %
PZ	Enseignement	80,4	+ 2,4 %	+ 0,1 %	+ 1,0 %	+ 0,3 %
QA	Activités pour la santé humaine	102,7	+ 1,1 %	+ 0,8 %	+ 1,2 %	+ 1,1 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	188,5	+ 1,8 %	+ 4,1 %	+ 2,2 %	+ 5,0 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	97,2	- 1,0 %	- 0,8 %	+ 1,1 %	+ 2,6 %
SZ	Autres activités de services	130,4	+ 0,6 %	+ 0,5 %	+ 1,2 %	- 0,1 %
	Industrie	432,3	- 1,7 %	- 1,5 %	- 1,9 %	- 1,1 %
	Construction	279,2	- 0,4 %	- 1,4 %	+ 1,2 %	+ 0,8 %
	Tertiaire	3 862,0	+ 1,2 %	+ 0,8 %	+ 0,6 %	- 0,0 %
	dont Tertiaire hors intérim	3 750,8	+ 1,0 %	+ 0,8 %	+ 0,6 %	+ 0,1 %
	Intérim	111,2	+10,2 %	+ 0,0 %	- 0,3 %	- 4,3 %

Source : Urssaf - Acof

La masse salariale dynamique

La masse salariale progresse de 2,6 % sur un an cumulé (+ 2,8 % pour le seul 2^e trimestre), soit une progression plus rapide que celle observée au plan national (+ 2,4 %). Comme l'an dernier, après une importante hausse au 1^{er} trimestre, la croissance de la masse salariale ralentit au 2^e trimestre mais demeure dynamique. En conséquence, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) ralentit mais celui-ci progresse tout de même de 1,9 % sur un an. La hausse reste supérieure à celle observée au niveau national (+ 1,5 %). Le SMPT francilien s'établit à 3 248 euros, soit un niveau supérieur de 28,3 % au salaire moyen national.

Le tertiaire unique moteur de la croissance de l'emploi

Le tertiaire hors intérim continue de gagner des emplois ce trimestre (+ 0,2 %). Sur un an, le gain s'établit à 1,0 %, soit + 35 700 emplois. Les activités informatiques et les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (Tableau 2) demeurent les moteurs de l'emploi francilien. L'emploi dans le secteur de l'hébergement et la restauration affiche également une croissance significative sur un an et signe un second trimestre de progression. À l'inverse, l'emploi dans les administrations publiques de statut privé et dans le secteur de l'édition et audiovisuel est en baisse.

Parallèlement, l'intérim affiche une nouvelle hausse importante sur un an (+ 10,2 %). Le secteur poursuit sa dynamique observée depuis quatre trimestres. Il franchit la barre des 110 000 emplois en région parisienne pour la première fois depuis 2011.

Coup d'arrêt pour la construction

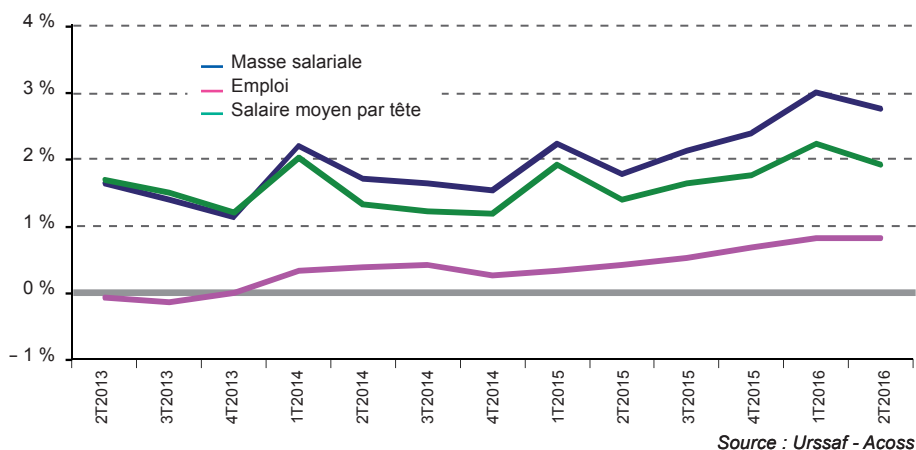
Après une année 2015 difficile, l'emploi salarié dans la construction souffle le chaud et le froid. Après une expansion au 1^{er} trimestre, l'emploi recule au second (- 0,3 %). Sur un an, l'emploi se contracte ainsi de 0,4 %. Parallèlement, l'évolution du SMPT après deux trimestres plus dynamiques, retombe à 0,4 %.

Tableau 3 : évolution du salaire moyen par tête par secteur d'activité

	SMPT (en euros)	Glissement annuel			
		2 ^e T 2016	2 ^e T 2015	2 ^e T 2014	2 ^e T 2013
Industrie	4 073,5	+ 2,7 %	+ 1,4 %	+ 2,2 %	+ 1,6 %
Construction	2 505,8	+ 0,4 %	+ 0,4 %	+ 0,3 %	+ 0,9 %
Tertiaire	3 196,0	+ 2,0 %	+ 1,5 %	+ 1,4 %	+ 1,8 %
Dont tertiaire hors interim	3 219,6	+ 2,1 %	+ 1,4 %	+ 1,4 %	+ 1,8 %
Total Ile-de-France	3 236,3	+ 1,9 %	+ 1,4 %	+ 1,3 %	+ 1,7 %

Source : Urssaf - Acoess

Graphique : masse salariale, emploi et salaire moyen par tête du secteur privé



Source : Urssaf - Acoess

Cette évolution pourrait signifier une baisse de l'emploi dans les secteurs les plus qualifiés (construction de bâtiments et génie civil).

Les emplois industriels de moins en moins nombreux

Les pertes d'emplois dans l'industrie s'accroissent (- 0,6 % ce trimestre contre - 0,4 % les deux trimestres précédents). Ce grand secteur n'a plus gagné d'emplois depuis le 3^e trimestre 2011.

Sur un an, la diminution est importante avec une baisse de 1,7 % des effectifs. Seuls deux secteurs affichent une augmentation du nombre de leurs salariés : l'industrie agro-alimentaire et l'industrie chimique (Tableau 2). La branche bois et papier, la fabrication d'équipements électriques et la fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques chutent particulièrement.

Le SMPT ralentit mais reste haut dans l'industrie

La croissance du SMPT se tasse ce trimestre dans tous les grands secteurs (Tableau 3). Elle passe d'une progression de 2,1 % au 1^{er} trimestre à 2,0 % au 2^e trimestre pour le tertiaire, alors que pour la construction elle diminue de 1,1 % à 0,4 %. Dans l'industrie, le ralentissement de la croissance du SMPT est à relativiser car cette dernière demeure à

Tableau 4 : emploi et salaire moyen par tête (SMPT) par département

	2 ^e T 2016	
	Emploi (en milliers)	SMPT (en euros)
75 - Paris	1 418	3 412
77 - Seine-et-Marne	349	2 451
78 - Yvelines	401	3 057
91 - Essonne	351	2 852
92 - Hauts-de-Seine	907	4 105
93 - Seine-St-Denis	476	2 876
94 - Val-de-Marne	394	2 784
95 - Val-d'Oise	282	2 549
National	17 974	2 523

Source : Urssaf - Acoess

un niveau élevé (+ 2,7 % contre + 3,1 % le trimestre précédent).

L'emploi progresse fortement en Essonne

L'emploi évolue de façon contrastée dans les départements franciliens par rapport au 1^{er} trimestre 2016. L'Essonne et les Hauts-de-Seine affichent des hausses de respectivement 0,7 % et 0,8 % du nombre de salariés, à l'inverse les effectifs des Yvelines se contractent (- 0,8 %). Ce département subit les conséquences négatives de déménagements importants alors qu'à l'inverse le département des Hauts-de-Seine a accueilli de nouveaux établissements ce trimestre.

Sur un an, c'est le département de l'Essonne qui gagne le plus d'emplois (+ 1,6 %), suivi de la Seine-Saint-Denis (+ 1,4 %) et des Hauts-de-Seine (+ 1,4 %). Les Yvelines et le Val-de-Marne sont les seuls départements franciliens qui ne gagnent pas d'emplois sur un an.

Tableau 5 : évolution de la masse salariale par secteur d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en millions d'€)	Glissement annuel			
		2 ^e T 2016	2 ^e T 2016	2 ^e T 2015	2 ^e T 2014	2 ^e T 2013
BZ	Industries extractives	28,0	-28,6 %	+ 31,1 %	+ 4,4 %	- 11,8 %
CA	Industries agro-alimentaires	367,8	+ 2,4 %	+ 1,1 %	+ 6,7 %	+ 2,1 %
CB	Habillement, textile et cuir	164,5	+ 0,5 %	- 2,6 %	+ 1,5 %	+ 2,1 %
CC	Bois et papier	158,4	- 5,2 %	- 4,2 %	- 3,1 %	+ 0,7 %
CD	Cokéfaction et raffinage	43,2	+ 3,7 %	+ 6,9 %	- 2,2 %	+ 21,7 %
CE	Industrie chimique	381,4	+ 2,0 %	- 0,2 %	- 2,3 %	+ 1,7 %
CF	Industrie pharmaceutique	299,7	+ 2,3 %	- 1,7 %	- 0,1 %	+ 1,3 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	218,1	+ 0,4 %	- 0,6 %	- 0,7 %	- 3,3 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	254,4	- 1,4 %	- 3,4 %	- 0,4 %	- 2,6 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	646,0	+ 2,6 %	- 0,2 %	+ 1,8 %	- 2,4 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	163,2	- 2,2 %	+ 3,3 %	- 0,8 %	+ 1,4 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	196,4	- 1,6 %	- 1,0 %	- 0,7 %	+ 2,6 %
CL	Fabrication de matériels de transport	995,7	+ 1,5 %	- 1,8 %	- 0,8 %	+ 0,7 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	453,6	+ 2,9 %	+ 0,3 %	+ 0,8 %	+ 1,5 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	659,4	+ 3,0 %	+ 2,5 %	+ 1,1 %	+ 3,9 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	267,6	- 0,2 %	+ 0,9 %	- 2,6 %	- 0,6 %
FZ	Construction	2 101,3	+ 0,2 %	- 1,1 %	+ 1,8 %	+ 1,9 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 260,9	+ 2,7 %	+ 2,0 %	+ 2,2 %	+ 1,6 %
HZ	Transports et entreposage	3 313,1	+ 0,3 %	+ 2,4 %	+ 0,6 %	+ 0,8 %
IZ	Hébergement et restauration	1 720,2	+ 1,9 %	+ 3,2 %	+ 2,0 %	+ 2,7 %
JA	Édition et Audiovisuel	1 773,1	+ 2,2 %	+ 3,0 %	+ 2,4 %	+ 0,1 %
JB	Télécommunications	619,9	- 2,3 %	- 2,0 %	- 0,6 %	+ 1,6 %
JC	Activités informatiques	2 634,7	+ 5,8 %	+ 3,6 %	+ 2,9 %	+ 1,8 %
KZ	Activités financières et d'assurance	4 970,6	+ 3,3 %	+ 1,6 %	+ 1,6 %	+ 0,9 %
LZ	Activités immobilières	721,8	+ 3,3 %	+ 1,5 %	+ 0,9 %	+ 0,5 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	5 436,9	+ 5,0 %	+ 3,0 %	+ 3,0 %	+ 3,0 %
MB	Recherche et développement	715,5	+ 2,9 %	+ 2,9 %	+ 0,9 %	+ 2,5 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1 015,9	+ 4,8 %	+ 3,5 %	+ 2,7 %	+ 1,9 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 513,7	+ 5,7 %	+ 1,7 %	+ 1,6 %	+ 1,3 %
OZ	Administration publique	325,2	- 0,8 %	- 3,1 %	+ 0,3 %	+ 0,6 %
PZ	Enseignement	543,8	+ 2,0 %	+ 1,0 %	+ 1,6 %	+ 2,5 %
QA	Activités pour la santé humaine	756,7	+ 2,5 %	+ 2,4 %	+ 2,8 %	+ 2,4 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	1 028,3	+ 2,9 %	+ 3,7 %	+ 3,6 %	+ 4,4 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	748,5	+ 2,1 %	+ 1,9 %	+ 1,9 %	+ 7,0 %
SZ	Autres activités de services	882,6	- 1,1 %	+ 1,8 %	+ 0,9 %	+ 1,8 %
	Industrie	5 297,5	+ 1,1 %	- 0,2 %	+ 0,2 %	+ 0,7 %
	Construction	2 101,3	+ 0,2 %	- 1,1 %	+ 1,8 %	+ 1,9 %
	Tertiaire	36 981,5	+ 3,2 %	+ 2,3 %	+ 2,0 %	+ 1,8 %
	dont Tertiaire hors intérim	36 193,2	+ 3,1 %	+ 2,2 %	+ 2,0 %	+ 1,9 %
	Intérim	788,3	+ 7,4 %	+ 4,3 %	+ 0,5 %	- 3,0 %

Source : Urssaf - Acooss

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus des bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acooss.

Les données ainsi collectées par les Urssaf sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acooss).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2011-02, JORF n° 0270 du 22/11/2011).

L'ensemble des publications statistiques de l'Acooss et des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur acooss.fr.

Numéro ISSN : 2273-6689

Directeur de la publication :
Philippe Renard

Rédacteurs :
Matthieu Goussot, Serge Mercier

Contact (département Statistiques) :
stats.idf@urssaf.fr

www.blog.paris.urssaf.fr